

Colloque de l'association des doctorants et docteurs de l'ISCJ

## Le développement d'un droit pénal catégoriel

Première partie : Mardi 24 mars 2020 > 18h – 20h

Seconde partie : Mardi 31 mars 2020 > 18h – 20h

*Amphi Ellul, Pole Juridique et Judiciaire de Pey-Berland*



**Constat initial :** Il existe une apparence de développement du droit pénal catégoriel. Le droit pénal se segmente et les divisions sont de plus en plus formalisées. Il semble naturel au juriste de subdiviser le droit en catégories, qui permettent de l'expliquer, de le modeler et de le clarifier. Cela étant, ce phénomène semble prendre une ampleur nouvelle en droit pénal, que l'on peut attribuer en partie à un travail actif de politique pénale. Pourtant, le développement d'incriminations très particulières, dirigées vers certains auteurs, ou encore vers la protection de certaines victimes constitue-t-elle une véritable catégorisation du droit pénal ? De même qu'en est-il des régimes de plus en plus spéciaux créés pour remplir des objectifs particuliers ? Se pose donc la question de la réalité du développement d'un droit pénal catégoriel.

**Première partie : Mardi 24 mars 2020 > 18h – 20h**

*L'existence concevable d'un droit pénal catégoriel*

**Que serait une catégorie en droit pénal ?**

*Jean-Michel HAZIZA, doctorant, ISCJ*

**Différentes formes de catégories en droit pénal : artificielles et naturelles.**

*Julie VAURET, doctorante, ISCJ*

**Seconde partie : Mardi 31 mars 2020 > 18h – 20h**

*L'existence questionnée d'un droit pénal catégoriel*

**Existe-t-il des catégories d'incriminations ?**

*Pierre-François LASLIER, doctorant, ISCJ*

**Existe-t-il des catégories de victimes ?**

*Florence ASSALE et Hilaire NYADJAM TOMI, doctorants, ISCJ*

**Regards critiques sur le développement d'un droit pénal catégoriel**

*Jeanne HUBER, doctorante, ISCJ*

**Inscription obligatoire par mail :** [associationa2discj@gmail.com](mailto:associationa2discj@gmail.com)

Avec le soutien de :

ISCJ  
Institut de Sciences  
criminelles et de la justice / université  
BORDEAUX

**Organisation :**

Timothée DAVID  
Jeanne HUBER  
Claudia SIMON  
Doctorant.e.s



A2D

L'association des doctorants  
et docteurs de l'ISCJ